

BILAN DE COMPETENCES

OBJECTIF

Vous permettre de faire le point sur votre situation professionnelle, votre motivation et vos compétences afin de définir un projet professionnel réaliste et réalisable dans lequel vous pourrez vous investir durablement. Nous vous accompagnerons également dans la mise en place d'un plan d'action afin de concrétiser votre projet.

PROGRAMME

Le bilan de compétences comprend 3 phases distinctes. La durée de ces phases varie en fonction de chaque bénéficiaire.

Une **phase préliminaire** (≈ 2h) qui consiste à vous recevoir dans un premier temps en entretien préalable, afin de vous informer sur le contenu du bilan, la durée, les outils utilisés et de recueillir vos besoins et vos attentes.

NB : cet entretien est réalisé avant le bilan de compétences proprement dit.

La phase préliminaire est ensuite composée du « 1^{er} entretien de suivi », lors duquel vous serez reçu par le consultant dédié. Ce dernier reprendra alors les éléments abordés lors de l'entretien préalable pour confirmation et vous expliquera plus précisément la démarche.

Une **phase d'investigation** (≈ 21h) vous permettant d'analyser vos motivations et intérêts professionnels / personnels, de tirer profit de votre expérience, d'identifier vos compétences acquises et de définir un projet professionnel réaliste et réalisable. Ce travail est réalisé au moyen d'outils d'orientation professionnelle, d'exercices et d'échanges avec votre consultant.

NB : durant cette phase, prévoir environ 20h de travail personnel (indépendamment des entretiens avec votre consultant).

Une **phase de conclusion** (≈ 1h) dont l'objectif est d'identifier les démarches à entreprendre afin de concrétiser votre projet (formation, enquête terrain, techniques de recherche d'emploi, ...). Une synthèse vous sera alors remise en fin de bilan. Vous en serez le (la) seul(e) destinataire.

SUIVI

Pendant le bilan : vous pouvez à tout moment solliciter votre consultant pour une demande d'information, un conseil, ...

Après le bilan : dans un délai de 6 mois après la fin du bilan, votre consultant reprend contact avec vous pour faire le point sur l'avancement de votre projet et réajuster les étapes / les outils si nécessaire.



24 heures d'entretien, réparties en sessions de 2 ou 3 heures selon votre disponibilité

L'accompagnement s'étend sur 4 à 6 mois

En moyenne, 2 semaines de délai d'accès

Le bilan de compétences peut se dérouler :

- Sur temps de travail : s'adresser à votre employeur car une autorisation d'absence est nécessaire
- Hors temps de travail : dans ce cas, l'employeur ne prend aucune part au dispositif



Il s'adresse à tout public. Il s'agit d'un dispositif strictement individuel et confidentiel. Un seul participant est admis par session



Dans les locaux de la SODESI ou à distance

Locaux adaptés aux personnes à mobilité réduite.



2 083.33 € HT / 2 500 € TTC

MOYENS / METHODES PEDAGOGIQUES & MODALITES D'EVALUATION

- Bureau dédié au bilan de compétences afin d'assurer la confidentialité
- Libre accès à la documentation - sur place
- Entretiens approfondis avec votre consultant
- Utilisation d'outils d'évaluation psychologique
- Evaluation des acquis : utilisation de questionnaires de réflexion / exercices (« les 3 étapes »)

NB : moyens et méthodes adaptés aux personnes en situation de handicap

ATOUTS DE LA SODESI

- ✓ Plus de 25 ans d'expertise
- ✓ Connaissance des métiers de l'aérien
- ✓ Accompagnement personnalisé et adapté aux attentes de chacun
- ✓ Suivi en présentiel ou à distance
- ✓ Utilisation d'outils de réflexion dont le MBTI/CCTI comme démarche d'orientation
- ✓ Organisme accrédité CPF – certifié Qualiopi (label qualité)

FINANCEMENTS POSSIBLES

- Compte Personnel de Formation (CPF) : effectuer la demande sur le site www.moncompteformation.gouv.fr
- Plan de formation de l'entreprise : s'adresser à votre employeur



CONTACTS



06.38.45.91.68



tracy.massinger@sodesi.fr



3 place de Londres – 93290
Tremblay-en-France